

# À Limoges, la dernière usine française de costumes renaît de ses cendres

Un couple d'entrepreneurs a repris en mars les actifs de France Confection. C'est un nouvel épisode dans l'histoire de cette PME qui a connu depuis quarante ans bien des rebondissements.

## RÉCIT

THOMAS LESTAVEL @lestavel

**INDUSTRIE** Des costumes sur mesure, conçus et fabriqués en France : voilà ce que propose la boutique Belleville qui a ouvert ses portes en octobre dans le centre de Paris, à deux pas des Halles. « Le client prend rendez-vous sur notre site internet et nous nous rendons à son domicile ou sur son lieu de travail pour prendre ses mesures », explique Gilles Attaf, fondateur du magasin. Il l'a baptisé Belleville en souvenir du quartier parisien où son père travaillait comme colporteur, confectionneur de pantalons.

La petite entreprise est soutenue financièrement par le French Touch Fund, société d'investissement qui veut contribuer à redynamiser le tissu industriel tricolore. Pour confectionner ses costumes en France, Belleville n'avait pas l'embaras du choix. Gilles Attaf s'est tourné vers la dernière usine française de costumes. Située à Limoges (Haute-Vienne), celle-ci était menacée de disparition il y a quelques mois encore. Ses actifs ont été repris au printemps par Ludovic et Corinne Gaudic, deux entrepreneurs également engagés dans l'industrie textile française.

La fabrique limougeaude s'appelle aujourd'hui France Manufacture. Au fil de son histoire, elle a porté les noms de CGV, SGV, Limco et France Confection. Elle a failli disparaître plusieurs fois tant son parcours a été mouvementé. En 1981, après l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République, l'entrée de ministres communistes au gouvernement avait fait fuir les investisseurs américains de l'usine. À l'époque, elle confectionnait des costumes pour de grandes maisons comme Dior, Lanvin et Courrèges. L'entreprise de 500 personnes a déposé le bilan en juillet 1981.

À l'aide d'un élu local, un salarié syndicaliste, Serge Bonnefont, a trouvé des repreneurs. Mais cinq ans plus tard, nouveau dépôt de bilan. Deux cadres dirigeants ont remonté une activité. La concurrence asiatique s'intensifiait, la fabrique était à nouveau menacée. En 1996, une trentaine de salariés reprenaient l'affaire. Ils ont monté France Confection en investissant leurs primes de licenciement. Le destin semblait leur sourire lorsque, en 2000, l'entrepreneur Gilles Attaf rachète la majorité des actions et mène en parallèle un LBO pour acquérir la marque Smuggler et son réseau de magasins.

## En 1981, l'élection de François Mitterrand avait fait fuir les investisseurs américains de l'usine

L'aventure se poursuit jusqu'en 2018. Cette année-là, le groupe de courtage en assurances Molitor rachète Smuggler et France Confection. Cette épopée de 40 ans est relatée dans le documentaire *Les Ouvrières du "made in France"* de Jean-Pierre Vedel, diffusé sur France 3 en 2018. Les choses se sont à nouveau gâtées ensuite.

Le directeur d'usine recruté en 2018 par Molitor, Pierre-Antoine Constantinides, est arrivé dans un contexte difficile et complexe. Les prix pratiques jusqu'alors par l'entreprise « étaient tellement bas que c'était impossible d'être rentable. L'usine perdait de l'argent à chaque pièce qui sortait de l'atelier, sauf pour le sur-mesure où on frôlait l'équilibre », affirme-t-il. Sa conviction était qu'il fallait monter en gamme. France Confection a fait appel à la société de formation roubaisienne Informa, spécialisée dans le textile, pour mettre à niveau les compétences du personnel après des années de sous-investissement. « Le test d'évaluation préalable a conclu que la chef modéliste, qui touchait un bon salaire, n'avait pas le niveau requis pour bénéficier de la formation », glisse Pierre-Antoine Constantinides.

La formation du personnel s'est avérée heureusement positive. En octobre 2019, France Confection a reçu une



L'usine France Confection en 2013. Depuis mars 2020, l'activité est logée dans une nouvelle société, France Manufacture.

GERARD UFERAS

commande des Ateliers Grandis, à Granville (Manche) dont Chanel est actionnaire. Ils regroupent 12 ateliers travaillant pour le marché du luxe. « Ils nous ont confié 650 vestes de tailleur à réaliser. Sans la formation d'Informa, nous n'aurions pas su faire. Nous avons honoré la commande dans les temps, avec le niveau de qualité attendu », relate Pierre-Antoine Constantinides.

Ce succès encourageant n'a cependant pas convaincu l'actionnaire de poursuivre l'aventure. Molitor a préféré fermer l'usine et transférer la production des costumes Smuggler dans un atelier que le courtier en assurance possède à Porto, au Portugal. « Les clients de France Confection ont été sévèrement touchés par la crise des "gilets jaunes", les grèves contre la réforme des retraites et la pandémie », explique Molitor au Figaro. Une explication contestée par l'actuel gérant. « Pas un euro n'a été investi dans l'usine et les décisions concernant les plans de redressement n'étaient pas les bonnes. Nous avons bien tenté de porter un projet de modernisation en usine 4.0 en partenariat avec Microsoft, mais cela n'a pas abouti », déplore Pierre-Antoine Constantinides.

Le 8 janvier, le tribunal de commerce de Limoges plaçait France Confection en redressement judiciaire – une fois de plus. Les Ateliers Grandis ont hésité à se porter candidats pour l'acquérir, mais ils ont considéré que l'entreprise limougeaude était trop éloignée de leurs bases normandes. Le maroquinier Texier a aussi manifesté une marque d'intérêt, mais l'accélération de la pandémie l'a conduit à geler ses investissements. La renaissance de l'usine est finalement rendue possible par La Compagnie des Ateliers Peyrache (LCAP), qui a repris les actifs de France Confection auprès du liquidateur judiciaire, au mois de mars. La nouvelle société, France Manufacture, emploie 19 personnes, contre plus de 90 à l'époque de France Confection.

Les dirigeants de LCAP, Ludovic et Corinne Gaudic avaient repris en 2015 les Ateliers Peyrache, près de Saint-Étienne (Loire). C'est à partir de cette entreprise qu'ils ont lancé la marque Blanc Bonnet. Ancienne acheteuse chez Louis Vuitton, Corinne Gaudic s'est lancée dans cette aventure avec l'ambition de contribuer au maintien de la fabrication textile française. Son mari, directeur financier d'un fabricant de cartes à puce, l'a rejoint un peu plus tard, démissionnant de son poste et investissant 200 000 euros dans l'entreprise. Il a organisé en 2018 une levée de fonds de 1,6 million d'euros auprès de la société de capital-investissement Apicap.

« La reprise des actifs de France Confection répond à une logique de diversification. Nous savons fabriquer les bonnets, écharpes et accessoires. À pré-

sent nous pouvons produire des pièces à manches – costumes, manteaux, cagnons, tailleurs, etc. », explique Ludovic Gaudic. Pour ce financier passionné par le développement d'entreprises, « tout n'est pas relocalisable, certes, mais certains produits comme les vestes peuvent être fabriqués en France avec une différence de prix limitée ».

France Manufacture fait de l'œil aux marques. L'activité a bien repris et la

montée en gamme paie. Un costume fabriqué par France Manufacture coûte désormais 60 % plus cher qu'à la sortie d'une usine marocaine.

Pourtant, malgré des prix revus à la hausse, agnès b., qui avait réduit ses commandes à France Confection, a fait machine arrière et revient vers l'atelier. L'usine a démarré une collaboration avec la marque de prêt-à-porter normande Saint-James. France Manu-

facture vise cette année un chiffre d'affaires de 700 000 euros et, pour la première fois depuis 2013, un bénéfice, d'environ 50 000 euros. La société prévoit d'investir dans une table de découpe de dernière génération de 190 000 euros.

LCAP s'attaque à présent au marché de la femme. « Ce week-end, j'ai été sollicité sur LinkedIn par une créatrice de

**« Nous savons fabriquer les bonnets, écharpes et accessoires. À présent, nous pouvons produire des pièces à manches »**

LUDOVIC GAUDIC, ATELIERS PEYRACHE

tailleurs », sourit Pierre-Antoine Constantinides. Les époux Gaudic viennent de se positionner sur deux projets de reprises : celle du maroquinier Collaert, en Seine-et-Marne, pour lequel la décision du tribunal est imminente, et celle de la fabrique de collants Gerbe, située à Saint-Vallier (Drôme), lâchée par son actionnaire chinois en septembre et en liquidation judiciaire. « Nous comptons former les salariés de Gerbe pour monter en gamme et produire des doudounes en France », précise Ludovic Gaudic. Seul repreneur à proposer de sauvegarder l'emploi à Saint-Vallier, Ludovic Gaudic ne fait cependant pas partie des favoris. Les concurrents ont proposé un montant plus élevé, misant sur le stock de collants estimé à 2 millions d'euros par le tribunal. Un risque jugé trop élevé pour l'entrepreneur. La décision du tribunal de commerce est attendue le 12 novembre. ■



HERVE - CEO

Les PME comptent sur des solutions de gestion évolutives et adaptées. Elles s'appuient sur un partenaire solide pour les accompagner à maîtriser leur activité et se développer.

Comptabilité – Gestion Commerciale – Paie  
Logiciels en licence et en ligne

**ebp**  
SOLUTIONS DE GESTION

CE QUI COMPTE, C'EST VOUS